

vant ici, soit consentant de gagner et puisse gagner assez pour faire vivre sa femme et trois ou quatre enfants grâce à un labeur raisonnable, convenablement rétribué. Du moment où il met le pied sur le sol canadien, il devient consommateur de 50 p. 100 de ce qu'il gagne. Si c'est un manœuvre ordinaire gagnant \$4 par jour, 50 p. 100 de son salaire servira à payer des denrées alimentaires et d'autres articles que les cultivateurs doivent produire et produisent.

Pour ces raisons, nous avons besoin d'habitants. Si la population avait doublé; si au lieu de quelques milliers de journaliers ou de cultivateurs nous en avions reçu deux ou trois millions, ils auraient constitué un marché de consommation intérieure capable d'absorber des denrées agricoles pour une valeur d'un ou deux millions par jour. "Je demanderai à nos collègues qui sont agriculteurs si mon observation n'est pas juste. Où est l'avantage de produire beaucoup de légumes, de beurre ou de fromage, s'il n'y a personne pour les acheter? Tout le monde comprend que le marché domestique est le meilleur des clients. L'immigrant dépensera la moitié de son salaire en provisions de bouche, le reste allant au propriétaire, au marchand de chaussures, au tailleur, etc.

Je ne veux pas parler avec animosité sur cette question des droits, car l'industrie dans laquelle je suis engagé n'a pas besoin du tarif pour se soutenir. Il est bien vrai que tout remaniement ou ingérence tarifaire a son contre-coup sur le reste des citoyens.

Le Gouvernement se réjouit d'avoir pu placer un emprunt de 50 millions sur obligations pour acheter du matériel de chemin de fer destiné au réseau de l'Etat. Il a lancé également une émission de 200 millions pour rembourser des obligations venues à échéances. Il s'est déclaré enchanté de ce que les Canadiens ont souscrit avec empressement à ces emprunts. Moi aussi. Cela prouve deux choses. D'abord, que les Canadiens ont de l'argent et qu'ils ont pleine confiance dans leur pays et dans leur Gouvernement jusqu'à un certain point. Mais cela indique aussi une autre chose plus sérieuse. C'est que les Canadiens préfèrent confier leur argent au Trésor et acheter des titres que de le risquer dans des exploitations industrielles. C'est un risque qu'il leur répugne de courrir, parce qu'ils n'ont pas confiance dans la stabilité gouvernementale, et que le tarif est susceptible de changer à tout moment. Au lieu que cet état de choses soit une preuve de la situation solide du Canada, elle établit au

contraire que les citoyens craignent de risquer ce qu'ils possèdent dans des entreprises industrielles.

Le libre-échange est devenu le dada des agriculteurs de l'Ouest; mais ce n'est pas là que le bât les blesse, et je vais pouvoir vous le démontrer dans quelques instants. Les modifications proposées ne sont pas le pire, mais elles en annoncent d'autres qui seront peut-être plus sérieuses encore. C'est cette considération qui pèse le plus sur le capitaliste ou l'industriel, quel qu'il soit, et qui l'engage à être prudent. Celui qui a des fonds chez lui, à la banque ou prêtés sur obligations, va les laisser où ils sont, il n'ira pas les risquer dans une affaire industrielle, dans l'incertitude si l'industrie ne sera pas mise en danger par des changements tarifaires.

Je vais vous expliquer comment j'envisage les modifications apportées au tarif douanier. Je fais de temps en temps une lecture dans la Bible et justement ce matin mes yeux tombèrent sur un certain passage. Au chapitre 5 de l'Exode, versets 7e et 8e—nos collègues qui sont dans les ordres peuvent contrôler—je lis que lorsque les Hébreux étaient en esclavage et gémissaient sous le poids des persécutions, la connaissance en vint au roi Pharaon. Dans ce temps-là on fabriquait des briques avec de la paille, paraît-il. Pharaon rassembla ses commissaires et leur dit: "Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant; mais qu'ils aillent et qu'ils s'amassent de la paille. Cependant, vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant." C'est à peu près ce que fait le Gouvernement depuis le dépôt de son budget: il va nous supprimer sa protection tout en augmentant notre fardeau. Pharaon n'avait seulement ordonné que la quantité de briques ne fût pas diminuée. Mais en matière fiscale, quand on diminue les charges pour une partie des citoyens on les augmente pour le reste.

Il faut un demi-milliard de dollars pour les frais administratifs; c'est le contribuable qui les fournira. Si l'on diminue les charges d'un groupe de citoyens en abaissant les impôts, en réduisant la taxe commerciale, c'est un autre groupe qui payera, de sorte que le ministre suppléant des Finances est plus dur que Pharaon. Non seulement il exige la même quantité de briques, mais il augmente les charges et supprime toute protection. Laissez-moi, à ce sujet, vous exposer ce qui se passe dans ma circonscription et dans les circonscriptions environnantes. La ville de Sherbrooke possède environ vingt-cinq à trente établissements industriels donnant de l'emploi, quand ils fonctionnent en plein, à